RAPPORT ANNUEL

STRATEGIE INDICE SANTE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Legal & General Asset Management (France)

58, rue de la Victoire
75440 Paris Cedex 09

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 25 septembre 2015

Deloitte.

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
95524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
Télécopieur : + 33 (0) 1 40 88 28 28
www.deloitte.fr

STRATEGIE INDICE SANTE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : Legal & General Asset Management (France)

58, rue de la Victoire
75440 Paris Cedex 09

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 25 septembre 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 25 septembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement STRATEGIE INDICE SANTE établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de réglementation comptable exposé dans l'annexe.

Deloitte.

STRATEGIE INDICE SANTE

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 18 novembre 2015

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Jean-Pierre VERCAMER

Stratégie Indice Santé

(Fonds Commun de Placement)

Rapport d'exercice

(26 septembre 2014 - 25 septembre 2015)

Environnement économique et financier

L'exercice 2015 se termine dans un environnement taux extrêmement bas dans un contexte de croissance et surtout d'inflation qui se maintiennent toutes deux bien en deçà des cibles ou des potentiels.

Aux Etats-Unis, la croissance du PIB reste définitivement tirée par la consommation qui reste particulièrement robuste alors que les prix de l'énergie et des matières premières se maintiennent sur des niveaux historiquement bas. Le niveau des indices de confiance des consommateurs reflète cet optimisme et ne semblent pas indiquer un renversement de tendance. A l'inverse, le secteur manufacturier est à la peine, souffrant du manque de compétitivité des produits américains par rapport aux produits importés alors que le dollar s'est renchéri par rapport aux autres devises compte tenu du différentiel de croissance qui existe entre les Etats-Unis et le reste du monde développé à l'exception de la Grande Bretagne.

En Europe, la croissance accélère très graduellement grâce l'amélioration des conditions financières qu'engendrent la mise en place du Quantitative Easing par la BCE et la baisse de la monnaie unique qui est son corollaire. Les pays périphériques qui ont été les plus prompts à mettre en place des réformes structurelles, affichent la meilleure performance en terme de croissance et de réduction du chômage. Comme dans tous les pays développés, l'inflation demeure proche de 0, démontrant le peu d'efficacité des politiques monétaires non conventionnelles sur les indices de prix.

Au Japon, le rebond se fait toujours attendre. Malgré les politiques de relance du gouvernement japonais et la persistance des achats d'actifs par la banque centrale, les données dures ne marquent pas de changement de tendance significatif. La croissance du PIB est en baisse au deuxième trimestre 2015, faisant craindre une récession technique, et la consommation reste peu dynamique alors que les salaires ne progressent que très peu en termes nominaux.

Enfin, le monde émergent traverse une période troublée avec le ralentissement de la croissance chinoise et la baisse du prix des matières premières, sources de revenus conséquents pour nombre de pays en développement.

Le marché des taux d'intérêt

La conjugaison d'une faible croissance, d'une inflation quasi nulle et de politique monétaires non conventionnelles au Japon et en Zone Euro établit un contexte très favorable à des taux d'intérêt bas. Tandis que les taux à court terme de la Zone Euro semblent s'être durablement installés en territoire négatif, les taux longs dont le 10 ans allemand, demeurent largement sous le niveau de 1%, terminant l'exercice à 0.70% soit une baisse de 25 points de base sur 1 an. Malgré une période de volatilité importante en juin-juillet avec une résurgence du risque politique, l'écart avec les taux à long terme des pays « cœur » de la Zone Euro est resté stable pour l'Espagne et la Grèce mais s'est nettement réduit pour l'Italie en passant de 143 points de base à 113 points de base à la fin du mois de septembre.

Le marché des actions

La période allant du début du mois d'octobre 2014 à fin mars 2015 a été très favorable aux marchés d'actions des pays développés qui ont connu, à l'exception du Footsee 100, du SP 500 et de l'Ibex (Espagne) des performances à 2 chiffres. La plus forte hausse sur le semestre étant à attribuer au Dax qui s'est alloué près de 25% à la fin du mois de mars. Hélas, l'addition du retour du risque politique en Zone Euro et des craintes d'un ralentissement brutal de l'économie chinoise ont eu raison de cet optimiste et fait plonger les marché jusqu'à annuler la performance hors dividende de tous les indices développés à l'exception de l'indice japonais qui affiche une performance de 7.51% à la fin du mois de septembre.

Le marché des devises

Le marché des devises voit sa volatilité augmenter de manière extrêmement sensible dans un mouvement global d'appréciation du dollar américain par rapport aux autres devises. En effet, l'augmentation de l'écart de croissance des Etats-Unis par rapport aux autres pays développés et la mise en place d'un Quantitative Easing en Zone Euro conjuguée au maintien des achats d'actifs au Japon ont contribué à ce mouvement de hausse très net. De fin septembre 2014 à fin septembre 2015, le dollar américain s'est apprécié de 12,32% en euros et de 9.34% en yens.

Le marché des matières premières

Les prix des matières premières connaissent depuis le début du premier trimestre 2015 une baisse assez généralisée conséquence du ralentissement des pays émergents et notamment de la Chine. Le prix du cuivre a perdu pratiquement 30% sur un an et celui du pétrole demeure historiquement bas puisque proche des 40 dollars le baril.

Rapport de gestion

Changement intervenu au cours de l'exercice

Aucun.

Changement à venir au cours du prochain exercice

Aucun.

Classification

Actions internationales.

Rappel de la stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement vise à obtenir une performance comparable à celle de l'indice de référence. Les titres entrant dans la composition du portefeuille constituent donc un échantillon représentatif de l'indice de référence.

Le FCP peut investir jusqu'à 100 % de son actif net sur des valeurs appartenant au secteur mondial des technologies de l'information et sélectionnées parmi les principales valeurs internationales entrant dans la composition de l'indice MSCI Pharmaceuticals & Biotechnology.

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement ou de la gestion de sa trésorerie, le FCP peut investir jusqu'à 10 % de son actif net en parts ou actions d'OPCVM conformes à la directive, français ou européens.

Le FCP peut investir en OPCVM gérés par LGAM.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le FCP peut :

- utiliser les titres de créance et instruments du marché monétaire en euro à titre accessoire (10%). Le gérant pourra investir sur des titres d'Etat, d'émetteurs publics ou privés dont la notation à long terme lors de l'acquisition est au moins A par Standard & Poor's ou Moody's.
- procéder à des dépôts, au sens et dans le cadre de l'article 2-1 du décret n° 89-623, auprès d'établissements de crédit dont le siège est établi dans un pays partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen, dans la limite de 20% de ses actifs par entité.
- être en situation emprunteuse d'espèces jusqu'à 10 % de son actif net.
- recourir, dans la limite de 10% de son actif net, aux prises en pension livrée par référence au Code Monétaire et Financier.

Pour l'optimisation de ses revenus ou la réalisation de son objectif de gestion, le FCP peut recourir, dans la limite de 100% de son actif net, aux prêts / emprunts de titres par référence au Code Monétaire et Financier.

Politique de gestion

L'objectif de gestion du FCP vise à obtenir une performance comparable à celle de l'indice mondial MSCI Pharmaceuticals & Biotechnology (cours de clôture, dividendes nets réinvestis) converti en euro, minorée des frais de gestion.

La Sicav Sécuri-Taux, OPCVM monétaire du Groupe Legal & General, est régulièrement utilisée pour la gestion de la trésorerie. Le FCP ne détient aucun instrument émis ou géré par la société de gestion au 25 septembre 2015.

Durant l'exercice 2014 - 2015 la société de gestion n'a pas participé aux Assemblées Générales des sociétés composant le portefeuille de l'OPCVM.

Les intermédiaires sélectionnés répondent aux critères figurant dans le prospectus du FCP. Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

Outre les honoraires de gestion, la société de gestion ne perçoit aucune quote-part de la commission de mouvements relative aux opérations sur instruments financiers. Cette commission reste acquise à l'établissement dépositaire.

Du 26 septembre 2014 au 25 septembre 2015, la valeur liquidative publiée de Stratégie Indice Santé est passée de € 162.44 à € 181.74, soit une hausse de 11.88%. Dans le même temps, l'indice MSCI Pharmaceuticals, Biotechnology & Life Sciences (div net réinv) a enregistré une hausse (devise incluse) de 14.89%.

L'exposition du FCP est restée proche de 100% tout au long de l'exercice écoulée. Les principales lignes du portefeuilles sont celles de l'indice de référence, à savoir Johnson& Johnson, Pfizer et Novartis.

Performances au 25/09/2015	Stratégie Indice Santé	MSCI Pharmaceuticals, Biotechnology & Life Sciences (div net réinv) (devise incluse)
Depuis le 26/09/2014	11.88%	14.89%
Depuis le 27/09/2013	46.85%	53.70%

La performance sur la période considérée ne préjuge pas des performances futures

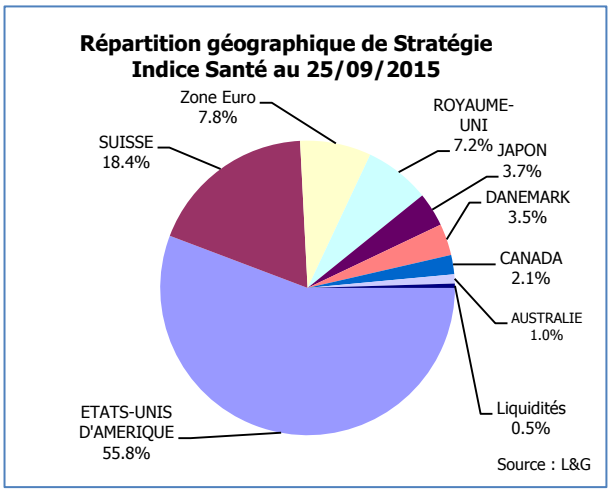

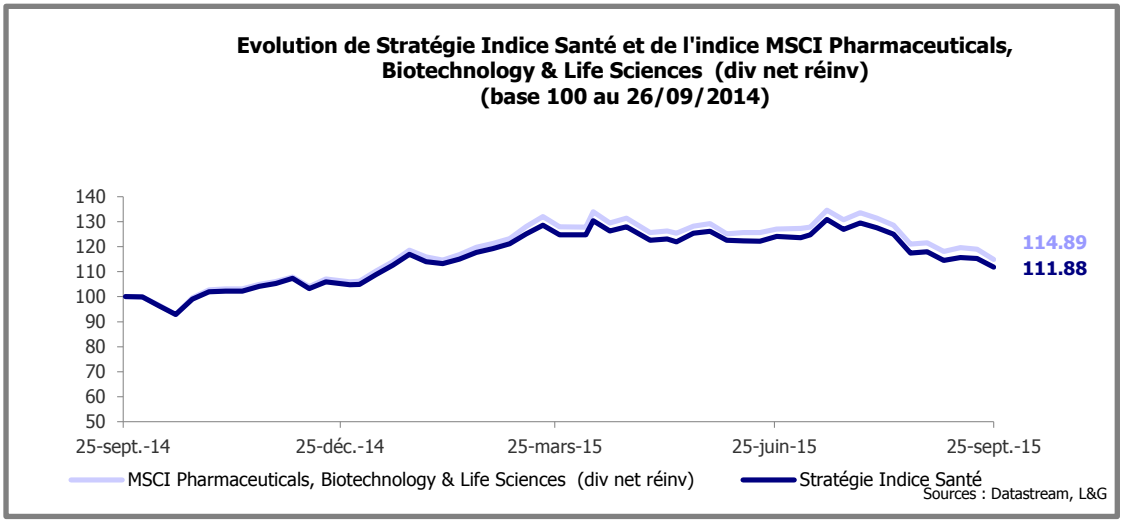

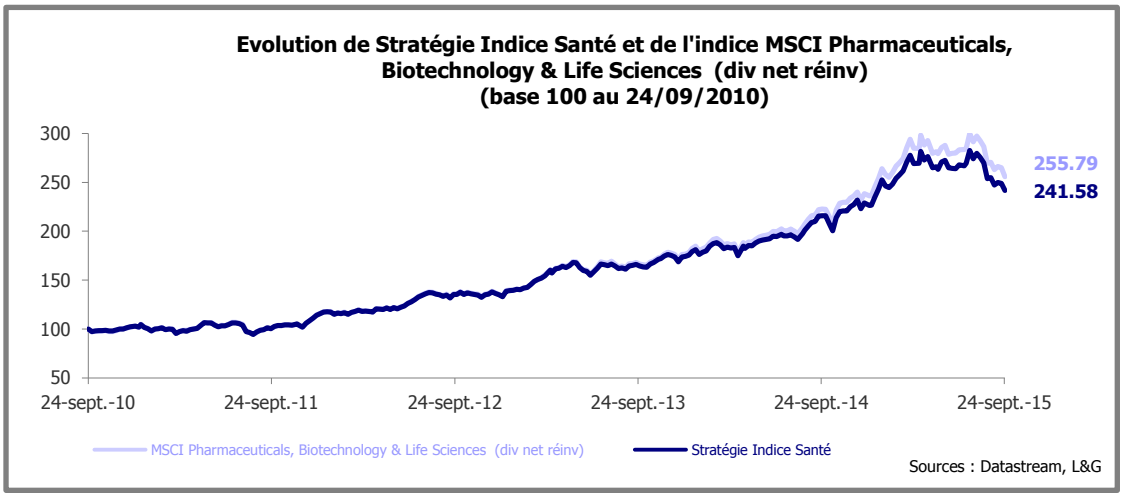

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres au cours de la période

	Montant
Montants des acquisitions	3 418 861.48
Montants des cessions	7 844 829.86

Politique de best selection

Conformément à la directive Marchés d'instruments financiers entrée en application le 1er novembre 2007, les prestataires de services d'investissement doivent s'acquitter de l'obligation de best execution. Toutefois, pour les opérations de réception / transmission d'ordres, qui représentent la totalité des transactions réalisées par Legal & General Asset Management pour le compte de clients, cette obligation se traduit par une obligation de "meilleure sélection" des intermédiaires et contreparties.

Les critères retenus par Legal & General Asset Management (France) sont les suivants :

- le critère d'exécution et de règlement qui couvre les modalités pratiques d'exécution des ordres et la qualité du dépouillement
- le coût global de transaction supporté par les clients qui tient compte du prix de négociation et de l'ensemble des frais de transaction
- pour les actions, le critère de couverture globale de l'ensemble des marchés sur lesquels les clients interviennent
- pour les obligations, la couverture du marché domestique et la connaissance des contraintes des investisseurs français

La politique de best selection tient compte de la taille de la société de gestion et des volumes traités, mais également de la nature des instruments financiers négociés : actions internationales de grande capitalisation, obligations principalement libellées en euros et dont la notation est supérieure ou égale à BBB et la liquidité est suffisante, titres de créances négociables émis par des établissements de taille importante.

Méthode choisie pour mesurer le risque global

Conformément à l'instruction AMF 2011-15, la méthode de calcul du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode du calcul de l'engagement.

Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

En application de l'article L.533-22-1 du Code monétaire et financier, le processus d'investissement de l'OPCVM est indépendant de critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Frais d'intermédiations

La Société de Gestion n'a pas eu recours au cours de l'exercice à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres. Par conséquent, conformément à la règlementation, la société de gestion n'a pas établi de compte-rendu relatif aux frais d'investissement.

Bilan au 25 septembre 2015 en euro

Actif

	25/09/2015	26/09/2014
Immobilisations nettes		
Instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	23 734 207,05	25 595 362,44
Créances		
Autres	107 037,31	92 076,64
Comptes financiers		
Comptes à vue	83 182,12	114 923,04
Total de l'actif	23 924 426,48	25 802 362,12

Passif

	25/09/2015	26/09/2014
Capitaux propres		
Capital	20 500 093,18	24 374 128,21
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	3 185 237,39	1 170 501,30
Résultat de l'exercice (a,b)	161 949,73	187 104,05
Total des capitaux propres	23 847 280,30	25 731 733,56
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Dettes		
Autres	77 146,18	70 628,56
Total du passif	23 924 426,48	25 802 362,12

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-bilan

	25/09/2015	26/09/2014
Opération de couverture	Néant	Néant
Autres opérations	Néant	Néant
Autres engagements	Néant	Néant

Compte de résultat

	EXERCICE 2014 / 2015	EXERCICE 2013 / 2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	491 782,18	410 513,61
Autres produits financiers	0,00	0,69
Total I	**491 782,18**	**410 514,30**
Charges sur opérations financières		
Charges sur dettes financières	-230,66	-138,27
Total II	**-230,66**	**-138,27**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**491 551,52**	**410 376,03**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-318 622,72	-241 737,69
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III – IV)	**172 928,80**	**168 638,34**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-10 979,07	18 465,71
Acomptes sur résultat versés au cours de l'exercice» (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V – VI)	**161 949,73**	**187 104,05**

Annexe

1-Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels du FCP sont présentés sous la forme prévue par le Règlement 2014-01 du 14 janvier 2014 de l'Autorité des normes comptables relatif au plan comptable des OPC à capital variable, publié au J.O.R.F. du 8 septembre 2014.
Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables selon le règlement antérieur ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs. Les modifications portent donc essentiellement sur la présentation des documents de synthèse et sur la nomenclature des OPC, le montant global des OPC demeure inchangé. Afin d'assurer la comparabilité des états de synthèse de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, les modifications suivantes ont été effectuées sur la présentation des données de l'exercice N-1 de manière simplifiée en l'absence d'impact significatif identifié sur la comparabilité des données : la sous-rubrique « OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale».
La devise de référence de la comptabilité est l'euro.

Portefeuille

Les entrées (achats ou souscriptions), et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition frais exclus.
La valeur comptable des titres cédés est calculée selon la méthode du coût moyen pondéré.
La valeur liquidative est présentée et déterminée pour :
- les titres cotés : au dernier cours du jour de valorisation.
Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion,
- les OPC : au cours de la dernière valeur liquidative connue,
- les titres de créances négociables : TCN inférieurs ou égaux à trois mois : linéarisation.

Cours de change

Les transactions libellées dans une monnaie différente de la devise de référence comptable sont enregistrées au cours de change de l'opération. Pour le calcul de la valeur liquidative, les actifs et passifs de l'OPCVM sont évalués au cours de change du jour déterminé par la BCE.

Différence de change

Ce compte enregistre les résultats sur opération de change de trésorerie.

Rémunération des comptes

Ce compte enregistre les prévisions de rémunération, par la voie d'une échelle d'intérêts transmises par un intermédiaire financier, pour tout compte courant ou compte de dépôt de garantie.

Frais de gestion

Une dotation hebdomadaire est calculée sur la base de 1,196 % (TTC) par an sur actif net jusqu'au 31 décembre 2013, puis de 1,20 % (TTC) par an sur actif net.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Les intérêts sur obligations et titres de créances négociables sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

Politique de distribution

Le FCP capitalise l'intégralité des revenus et dividendes.

2 - Evolution de l'actif net

		EXERCICE 2014 / 2015	EXERCICE 2013 / 2014
Actif net en début d'exercice	+	25 731 733,56	18 001 244,41
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	+	5 437 723,09	7 475 793,60
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-	-10 413 206,28	-5 442 635,82
Plus-values réalisées sur instruments financiers	+	2 932 484,06	1 208 075,60
Moins-values réalisées sur instruments financiers	-	-12 885,76	-61 707,28
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	+	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	0,00	0,00
Frais de négociation	-	-141 189,65	-110 484,88
Différences de change	+ /-	672 245,20	-55 869,38
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers	+ /-	-532 552,72	4 548 678,97
Différence d'estimation exercice N :		*8 482 299,97*	*9 014 852,69*
Différence d'estimation exercice N-1:		*-9 014 852,69*	*-4 466 173,72*
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	+/-	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N :		*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1:		*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	172 928,80	168 638,34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur les plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	0,00	0,00
Autres éléments	+/-	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	=	23 847 280,30	25 731 733,56

3 - Compléments d'information

3.1 - Instruments financiers : ventilation par nature juridique

Néant

3.2 - Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	83 182,12
Passif				
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan				
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3 -Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0-3 mois]	]3 mois – 1 an]	]1 – 3 ans]	]3 – 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	83 182,12	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.4 - Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan (à l'exception de l'euro)

	AUD	CAD	CHF	DKK	GBP	JPY	USD
Actif							
Actions et valeurs assimilées	239 773,70	505 206,00	4 394 963,61	826 589,81	1 718 778,00	891 219,75	13 296 655,20
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 670,45	0,00	75 201,27	0,00	10 925,16	0,00	10 851,67
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-Bilan							
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5 - Créances et dettes : ventilation par nature

Opérateurs débiteurs et autres créances

Coupons à recevoir en actions en AUD	1 670,45
Coupons à recevoir en actions en CHF	75 201,27
Coupons à recevoir en actions en EUR	8 388,76
Coupons à recevoir en actions en GBP	10 925,16
Coupons à recevoir en actions en USD	10 851,67

Opérateurs créditeurs et autres dettes

Rémunération des comptes en EUR	6,28
Répartition périodique des frais	77 139,90

3.6 - Capitaux propres

Nombres de titres	
émis pendant l'exercice	29 102,19
rachetés pendant l'exercice	56 293,44
Commissions de souscriptions	
Montant perçu	Néant
Montant rétrocédé	Néant
Commissions de rachats	Néant

3.7 - Frais de gestion

frais de gestion fixes	
Charges externes (1)	318 622,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
(1) Commission versée intégralement à la Société de Gestion	

frais de gestion variables (commission de performance)
Néant

3.8 - Engagements reçus et donnés

Néant

3.9 - Autres informations

Titres reçus en garantie et non inscrits en portefeuille titres
Néant

Titres donnés en garantie et maintenus en portefeuille titres
Néant

Instruments émis ou gérés par la société de gestion
Néant

3.10 - Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Néant				

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
Date	Montant total	Montant unitaire
Néant		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat	EXERCICE 2014 / 2015	EXERCICE 2013 / 2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	161 949,73	187 104,05
Total	**161 949,73**	**187 104,05**
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	161 949,73	187 104,05
Total	**161 949,73**	**187 104,05**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au plus et moins-values nettes	EXERCICE 2014 / 2015	EXERCICE 2013 / 2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 185 237,39	1 170 501,30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**3 185 237,39**	**1 170 501,30**
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 185 237,39	1 170 501,30
Total	**3 185 237,39**	**1 170 501,30**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire		

3.11 - Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

Date	actif net	nombre de parts	Valeur liquidative	distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	capitalisation unitaire (*)
30/09/2011	8 248 097,26	107 034,40	77,06	-	-	-	1,17
28/09/2012	12 583 189,04	123 676,52	101,74	-	-	-	1,46
27/09/2013	18 001 244,41	145 444,48	123,76	-	-	-	1,26
26/09/2014	25 731 733,56	158 403,51	162,44	-	-	-	8,57
25/09/2015	23 847 280,30	131 212,26	181,74	-	-	-	25,50

(*) La capitalisation unitaire à partir du 26/09/2014 est celle du résultat et des plus ou moins values nettes. Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

STRATEGIE INDICE SANTE

(FCP)

Legal & General Bank(France)

DETAIL DU PORTEFEUILLE EN EURO AU 25 SEPTEMBRE 2015

CODE ISIN - DOSSIER TITRE - LIBELLE	DEV	QTE	VALEUR BOURSIERE	% AN	HORS BILAN	% HB
PORTEFEUILLE						
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES						
ACTIONS ORDINAIRES						
AU000000CSL8-000 CSL LIMITED	AUD	4215	239 773,70	1,01%		
BE0003739530-000 UCB -UNION CHIMIQUE BELGE	EUR	1157	85 062,64	0,36%		
CA91911K1021-000 VALEANT PHARMACEUTICALS INT	CAD	2830	505 206,00	2,12%		
CH0012005267-000 NOVARTIS AG REG.	CHF	27075	2 264 513,14	9,50%		
CH0012032048-000 ROCHE HOLDING BJ	CHF	9252	2 130 450,47	8,93%		
DE000BAY0017-000 BAYER AG	EUR	7330	855 044,50	3,59%		
DK0060534915-000 NOVO NORDISK B	DKK	16540	826 589,81	3,47%		
FR0000120578-000 SANOFI	EUR	10584	920 913,84	3,86%		
GB0009252882-000 GLAXOSMITHKLINE	GBP	42928	753 102,31	3,16%		
GB0009895292-000 ASTRAZENECA PLC	GBP	10858	639 879,41	2,68%		
IE00BY9D5467-000 ALLERGAN PLC	USD	3322	831 259,67	3,49%		
JE00B2QKY057-000 SHIRE	GBP	5091	325 796,28	1,37%		
JP3160400002-000 EISAI CO LTD	JPY	2280	128 871,03	0,54%		
JP3347200002-000 SHIONOGI & CO	JPY	2653	90 058,85	0,38%		
JP3463000004-000 TAKEDA PHARMACEUTIC.CO LTD	JPY	6850	281 524,24	1,18%		
JP3475350009-000 DAIICHI SANKYO	JPY	5786	94 046,09	0,39%		
JP3519400000-000 CHUGAI PHARMACEUTICAL	JPY	2200	63 837,83	0,27%		
JP3942400007-000 ASTELLAS PHARMA INC	JPY	19300	232 881,71	0,98%		
NL0011031208-000 MYLAN NV F	USD	3520	137 662,27	0,58%		
US00287Y1091-000 ABBVIE INC	USD	15173	758 445,90	3,18%		
US00846U1016-000 AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	3050	94 226,98	0,40%		
US0153511094-000 ALEXION PHARM	USD	1930	258 319,88	1,08%		
US0311621009-000 AMGEN	USD	6725	835 453,55	3,50%		
US09062X1037-000 BIOGEN INC	USD	2064	527 133,49	2,21%		
US1101221083-000 BRISTOL MYERS SQUIBB CO	USD	14272	771 002,85	3,23%		
US1510201049-000 CELGENE CORP	USD	7036	683 913,59	2,87%		
US3755581036-000 GILEAD SCIENCES	USD	12378	1 111 589,02	4,66%		
US4781601046-000 JOHNSON & JOHNSON	USD	29138	2 377 865,66	9,97%		
US5324571083-000 ELI LILLY AND CO.	USD	8545	644 150,93	2,70%		
US58933Y1055-000 MERCK AND CO INC.	USD	25575	1 137 584,07	4,77%		
US7170811035-000 PFIZER	USD	76288	2 181 709,55	9,15%		
US75886F1075-000 REGENERON PHARM	USD	680	299 215,86	1,25%		
US8835561023-000 THERMO FISCHER SCIENTIFIC	USD	3403	374 296,43	1,57%		
US92532F1003-000 VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	2096	194 130,46	0,81%		
US9418481035-000 WATERS CORP	USD	749	78 695,04	0,33%		
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES			23 734 207,05	99,53%		
TOTAL PORTEFEUILLE			23 734 207,05	99,53%		
LIQUIDITES						
DISPONIBILITES	EUR		83 182,12	0,35%		
OPERATEURS CREDITEURS & AUTRES DETTES	EUR		-77 146,18	-0,32%		
OPERATEURS DEBITEURS & AUTRES CREANCES	EUR		8 388,76	0,04%		
OPERATEURS DEBITEURS & AUTRES CREANCES	GBP		10 925,16	0,05%		
OPERATEURS DEBITEURS & AUTRES CREANCES	USD		10 851,67	0,05%		
OPERATEURS DEBITEURS & AUTRES CREANCES	AUD		1 670,45	0,01%		
OPERATEURS DEBITEURS & AUTRES CREANCES	CHF		75 201,27	0,32%		
TOTAL LIQUIDITES			113 073,25	0,47%		
ACTIF NET			**23 847 280,30**	100,00%		
NOMBRE DE PARTS			**131 212,26**			
VALEUR LIQUIDATIVE			**181,74**			

En application du huitième alinéa du 1 de l'art. 242 ter de Code Général des Impôts, l'information relative au quota d'investissement doit figurer dans l'inventaire de l'OPCVM : le FCP STRATEGIE INDICE SANTE est investi à 25% et moins en créances ou produits assimilés.